



Annexe à la délibération n° 2023 - 10

Note de présentation synthétique du compte Administratif 2022 Budget Principal de la Commune

Introduction

Une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif (article L.2313-1 du CGCT pour les communes, L.3313-1 du CGCT pour les départements, L.4313-1 du CGCT pour les régions). **Cette disposition s'applique à toutes les communes ainsi qu'aux établissements publics de coopération intercommunale comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus** (article L.5211-36 du CGCT). Dans la mesure où cette présentation est annexée au budget primitif et au compte administratif, elle doit être transmise à la préfecture en même temps que les documents budgétaires.

Elle pourra comporter les éléments suivants :

- ▶ Eléments de contexte : économique, social, budgétaire, évolution de la population ...
- ▶ Priorités du budget
- ▶ Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement : évolution structure
- ▶ Montant du budget consolidé (et des budgets annexes)
- ▶ Crédits d'investissement et le cas échéant de fonctionnement pluriannuels
- ▶ Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette
- ▶ Niveau d'endettement de la collectivité
- ▶ Capacité de désendettement
- ▶ Niveau des taux d'imposition
- ▶ Principaux ratios
- ▶ Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Éléments de contexte national 2022 : économique, social, budgétaire

En moyenne sur l'année 2022, le PIB augmente de 2,6 % (après +6,8 % en 2021 et -7,9 % en 2020). Ce chiffre résulte surtout du rebond de l'activité aux deuxième et troisième trimestres 2021, en sortie de crise sanitaire.

Au troisième trimestre 2022, le produit intérieur brut (PIB) ralentit après le rebond enregistré au trimestre précédent.

La demande intérieure finale (hors stocks) contribue positivement à la croissance ce trimestre (+0,4 point après +0,2 point). Ainsi, la formation brute de capital fixe (FBCF) accélère fortement au troisième trimestre (+1,3 %), après un début d'année déjà relativement dynamique (+0,6 % au T1 et +0,4 % au T2), tandis que les dépenses de consommation des ménages marquent le pas (+0,0 % après +0,3 %).

À l'inverse, le commerce extérieur contribue négativement à la croissance du PIB (-0,5 point), après une contribution nulle au trimestre précédent : les importations sont plus soutenues qu'au deuxième trimestre (+2,2 % après +1,2 %), notamment pour les biens (+1,9 % après +0,8 %) alors que les exportations continuent de ralentir (+0,7 % après +1,3 %) sous l'effet de la baisse des exportations de services (-0,4 % après +3,3 %).

Enfin, la contribution des variations de stocks à l'évolution du PIB est légèrement positive ce trimestre (+0,2 point après +0,3 point au deuxième trimestre).

Selon les chiffres de l'Insee, le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 7,2% de la population active, à 2,2 millions de personnes, contre 7,3% au troisième trimestre. "Il est inférieur de 0,3 point à son niveau un an auparavant, et de 1,0 point à son niveau d'avant la crise sanitaire (fin 2019), précise l'institut. Il s'agit de son plus bas niveau depuis le premier trimestre 2008, si l'on excepte la baisse ponctuelle en 'trompe-l'œil' du deuxième trimestre 2020, pendant le premier confinement."

Au quatrième trimestre, le taux de chômage des jeunes, âgés de 15 à 24 ans, diminue, atteignant 16,9%. Celui des 25-49 ans, lui, reste stable à 6,5%. Enfin, le taux de chômage des plus de 50 ans diminue à peine, s'élevant à 5%. Plusieurs membres du gouvernement ont salué ces résultats, à commencer par le ministre du Travail, Olivier Dussopt. Il a souligné que le gouvernement poursuit son "objectif de plein emploi".

À la fin du troisième trimestre 2022, la dette publique au sens de Maastricht s'établit à 2 956,8 Md€, soit une augmentation de 40,0 Md€, après +6,2 Md€ au trimestre précédent. Exprimée en point de PIB, elle s'établit à 113,7 % (après 113,3 %). À l'instar du trimestre précédent, les administrations publiques ont globalement puisé dans leur trésorerie (-11,6 Md€, après -41,4 Md€) pour subvenir à leur besoin de financement, si bien que la dette nette augmente davantage (+52,7 Md€).

Au troisième trimestre 2022, la contribution de l'État à la dette publique augmente de 36,4 Md€ après +16,3 Md€ au trimestre précédent. Cette augmentation est de nouveau portée par l'encours de titres négociables de long terme (+38,8 Md€ après +18,0 Md€). En revanche, les dépôts des correspondants du Trésor et les titres négociables de court terme diminuent (respectivement -2,0 Md€ et -0,4 Md€). L'État continue de puiser dans sa trésorerie ce trimestre (-23,6 Md€ après -28,2 Md€), si bien que sa dette nette augmente de 60,6 Md€.

La contribution des administrations de sécurité sociale (Asso) à la dette publique s'accroît ce trimestre (+8,8 Md€ après -9,3 Md€ au trimestre précédent). En particulier, l'augmentation de 9,6 Md€ de la dette à long terme de la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) n'est qu'en partie compensée par la réduction de sa dette à court terme (-3,4 Md€). L'endettement de l'Urssaf Caisse nationale (ex-Acoss) augmente sous forme de titres à court terme (+3,7 Md€). L'Unédic diminue de 1,1 Md€ sa dette de court terme.

La contribution des administrations publiques locales à la dette publique diminue au troisième trimestre (6,2 Md€ après +2,7 Md€ au trimestre précédent) principalement en raison du désendettement des collectivités locales (-5,7 Md€ dont -2,4 Md€ pour les communes, -2,2 Md€ pour les régions et -1,1 Md€ pour les départements). Les organismes divers d'administration locale complètent cette baisse du fait du désendettement à court terme d'Île-de-France Mobilité (-0,5 Md€).

La contribution des organismes divers d'administration centrale (Odac) à la dette publique augmente légèrement au troisième trimestre (+1,0 Md€, après -3,5 Md€), principalement du fait de l'endettement de SNCF Réseau (+0,6 Md€). France Compétence, Bpifrance Participations et les Universités sont à l'origine du reste de l'augmentation.

En ce qui concerne l'inflation, sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 5,9 % en décembre 2022, après +6,2 % le mois précédent. Cette baisse de l'inflation serait due au ralentissement des prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des services. Les prix de l'alimentation augmenteraient sur un an au même rythme qu'en novembre et ceux des produits manufacturés accéléreraient.

Sur un mois, les prix à la consommation reculeraient de 0,1 % en décembre 2022, après +0,3 % en novembre. Les prix de l'énergie se replieraient du fait de la baisse des prix des produits pétroliers. Les prix des produits manufacturés ralentiraient et ceux de l'alimentation augmenteraient au même rythme que le mois précédent. Les prix des services accéléreraient, notamment ceux des services de transport.

Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé augmenterait de 6,7 % en décembre 2022, après +7,1 % en novembre. Sur un mois, il reculerait de 0,1 %, après +0,4 % le mois précédent.

Evolution de la population d'Ascaïn

Au 1^{er} janvier 2022, l'INSEE estimait la population totale d'Ascaïn à 4 472 habitants, chiffre actualisé à 4 483 habitants au 1^{er} janvier 2023.

Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement de la structure

Section de fonctionnement

		DÉPENSES	CA 2021	BP 2022	CA 2022
Chapitre	60	Achats non stockables ou non stockés	447 495,57 €	503 935,76 €	489 287,27 €
Chapitre	61	Services extérieurs	184 102,22 €	211 700,00 €	179 648,11 €
Chapitre	62	Autres services extérieurs	104 246,40 €	147 400,00 €	130 292,09 €
Chapitre	63	Impôts, taxes et versements assimilés	8 449,00 €	37 300,00 €	8 702,00 €
Chapitre	64	Charges de personnel	1 616 876,08 €	1 886 565,00 €	1 877 381,55 €
Chapitre	65	Autres charges de gestion courante	401 401,36 €	362 924,57 €	359 089,01 €
Chapitre	014	Atténuation de produits	9 174,44 €	44 736,00 €	43 638,22 €
Chapitre	66	Charges financières	62 076,84 €	67 231,75 €	65 712,91 €
Chapitre	67	Charges exceptionnelles	39 018,58 €	5 000,00 €	26 499,77 €
Chapitre	68	Dotations aux amortissements	174 590,44 €	205 780,72 €	187 747,86 €
Chapitre	023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	788 162,64 €	0,00 €
DÉPENSES TOTALES			3 047 430,93 €	4 260 736,44 €	3 367 998,79 €
		RECETTES			
Chapitre	002	Excédent de fonctionnement	143 021,78 €	363 645,44 €	363 645,44 €
Chapitre	70	Produits des services du domaine et ventes diverses	401 669,59 €	365 840,00 €	453 573,86 €
Chapitre	72	Travaux en régie	30 979,72 €	40 000,00 €	39 981,24 €
Chapitre	73	Impôts et taxes	2 782 540,93 €	2 800 459,00 €	2 866 141,92 €
Chapitre	74	Dotations, subventions et participations	484 980,06 €	486 505,00 €	506 740,51 €
Chapitre	75	Autres produits de gestion courante	141 860,93 €	141 510,00 €	140 862,08 €
Chapitre	013	Atténuation de charges	49 598,66 €	54 405,00 €	70 568,66 €
Chapitre	77	Produits exceptionnels	227 826,55 €	8 372,00 €	159 972,53 €
RECETTES TOTALES			4 262 478,22 €	4 260 736,44 €	4 601 486,24 €
Excédent De fonctionnement			1 215 047,29 €		1 233 487,45 €

Section d'investissement

		DÉPENSES			
Chapitre	001	Déficit d'investissement reporté	358 719,46 €	785 625,25 €	785 625,25 €
Chapitre	16	Remboursement d'emprunts et dettes	269 635,86 €	313 500,00 €	312 689,40 €
Chapitre	192	plus ou moins values	8 165,94 €	0,00 €	6 019,77 €
Chapitre	204	Subvention d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chapitre	20	Immobilisation incorporelles	0,00 €	2 358,00 €	2 357,99 €
Chapitre	21	Immobilisations corporelles	1 868 932,51 €	1 691 405,80 €	827 819,94 €
Chapitre	23	Immobilisation en cours	32 220,91 €	0,00 €	0,00 €
Chapitre	23	Travaux en régie	30 979,72 €	40 000,00 €	39 981,24 €
Chapitre	26	Participation		500,00 €	500,00 €
DÉPENSES TOTALES			2 568 654,40 €	2 833 389,05 €	1 974 993,59 €
		RECETTES			
Chapitre	024	Produits de cessions	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €
Chapitre	10	Dotations, fonds divers et réserves	725 374,32 €	1 076 408,85 €	1 133 012,85 €
Chapitre	13	Subventions d'investissement	51 818,74 €	281 079,00 €	74 883,80 €
Chapitre	16	Emprunts	800 000,00 €	336 417,51 €	0,00 €
Chapitre	21	Immobilisations corporelles	31 765,94 €	0,00 €	25 769,77 €
Chapitre	28	Amortissements des immobilisations	174 070,15 €	194 511,05 €	186 478,19 €
Chapitre	023	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	788 162,64 €	0,00 €
RECETTES TOTALES			1 783 029,15 €	2 726 579,05 €	1 420 144,61 €
Déficit de la Section d'investissement			-785 625,25 €		-554 848,98 €
Excédent Global			429 422,04 €		678 638,47 €

En plus de son budget général, la collectivité a un budget annexe qui a pour objet de suivre le service de location immobilière du bâtiment communal Zubiondo aux entreprises locales.

Présentés de manière consolidée, les budgets de la collectivité permettent d'avoir une vision plus complète de sa situation financière.

Montant du Compte Administratif 2022 consolidé (et des budgets annexes)

	Crédits Ouverts	Réalizations - Mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12/22
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	3 218 239,21	2 012 033,61	677 966,63
RECETTES	3 218 239,21	1 447 359,28	248 721,00
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	4 500 692,41	3 394 091,17	
RECETTES	4 500 692,41	4 737 445,47	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	7 718 931,62	5 406 124,78	677 966,63
TOTAL GENERAL DES RECETTES	7 718 931,62	6 184 804,75	248 721,00

Commentaires Compte Administratif 2022

Globalement, le volume du budget 2022 de la Commune a diminué de 5,12 % par rapport à 2021, diminution due à la baisse de la section d'investissement. En effet, c'est en 2021 que l'acquisition du terrain de la future école avait été comptabilisée, impactant ainsi le budget de 1 279 000 €.

Au niveau fonctionnement :

- **Dépenses totales : 3 367 998,79 €**

La section de fonctionnement retrace la vie courante des services de la collectivité. Elle a évolué de 10,52 % par rapport au budget de l'année précédente. Ce sont essentiellement les charges à caractère général et les charges de personnel qui sont en progression en raison de l'inflation d'une part et de la revalorisation du point d'indice d'autre part.

Achats + 9,34 % : augmentation liée à la hausse du coût de l'énergie, des carburants et de certaines fournitures (produits d'entretien)

Autres services extérieurs + 25 % : en lien avec la reprise des animations et festivités sur une année complète

Charges du personnel + 16,12 % : impact sur le coût salarial dû à plusieurs facteurs : titularisation des agents recrutés entre 2020 et 2021, revalorisation du point d'indice, hausse de la taxe versement transport, recrutement de personnel supplémentaire ALSH, et une cotisation assurance du personnel versée à tort (compensée par un remboursement sur le compte 7788)

Autres charges de gestion courantes - 11,79 % : baisse de la subvention communale à la crèche dont la différence est versée par la CAF (qui diminue sa subvention à la commune)

Charges financières + 5,86 % : impact de l'emprunt contracté en 2021 pour l'achat du terrain de l'école

Dotations aux amortissements + 7,54 %

- **Recettes totales : 4 601 486,24 €, en hausse de 7,96 %**

Produits des services du domaine + 12,93 % : recettes en augmentation du fait de la hausse du nombre d'enfants fréquentant l'ALSH

Impôts et taxes + 3 % = hausse des bases de la fiscalité locale

Dotations, Subventions et Participations + 4,49 % : baisse de la DGF -2,44 %, mais hausse de la péréquation droits de mutation + 27,41 %

L'excédent de fonctionnement 2022 de **1 233 487,45 €** est en hausse de 1,52 % par rapport à celui constaté en 2021.

Au niveau Investissements :

- **Dépenses : 1 974 993,59 €**

Total des investissements réalisés et engagés 868 301,18 € + RAR 667 866,63 € = 1 536 167,81 €

Dont

Honoraires, études nouvelle école : 105 627 €

Travaux bâtiments communaux : 84 531,63 €

Complexe Sportif : 43 570,76 €

Défense incendie : 31 282 €

Voirie communale : 132 149 €

Sécurisation route Dorrea : 314 535,81 €

Restes à Réaliser :

Voirie communale : 56 750 € ; aménagement pistes et plantations : 41 350 € ; école : 90 000 € ; mise aux normes aires de jeux : 60 051 € ; 4 logements Eskola et La Poste : 389 715,63 €.

- **Financement des investissements - total recettes : 1 420 144,61 €**

Produit des services du domaine : 1 133 012,85 €

Subventions : 74 883,80 €

Immobilisations corporelles : 25 769,77 € provenant de la vente de caveaux au cimetière

Amortissements : 186 478,19 €

Déficit d'investissement : - 554 848,98 €

Résultat exercice 2022 = excédent global de 678 638,47 € contre 429 422,04 € en 2021, soit en hausse de 58 %.

Crédits d'investissement pluriannuels

En 2022, il a été créé une autorisation de programme pour le projet de construction d'une nouvelle école pour un montant maximum de 4 200 000 € TTC.

les crédits de paiement ont été répartis de la manière suivante lors du budget Primitif 2022 :

en TTC	2022	2023	2024	TOTAL
Honoraires, études (art. 2031)	200 000 €	200 000 €	200 000 €	600 000 €
Travaux (art. 23..)	/ €	1 680 000 €	1920 000 €	3 600 000 €
TOTAL	200 000 €	1 880 000 €	2 120 000 €	4 200 000 €

A la fin de l'exercice 2022, l'état d'avancement de cette autorisation de programme est le suivant :

en TTC	Réalisations au 31/12/22
Honoraires, études (art. 2031)	105 627 €
Travaux (art. 23..)	/ €

Niveau d'endettement de la collectivité

Il n'y a pas eu de nouvel emprunt en 2022.

Ainsi, la dette en capital de la commune, au 31 décembre 2022, s'élève à un total de 3 201 028,14€, soit 715,80 €/habitant (4 472 habitants au 1^{er} janvier 2022) et se répartit sur 16 prêts.

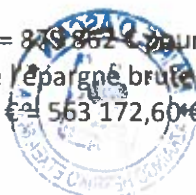
Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette

L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement) correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement (sans les recettes exceptionnelles) et les dépenses réelles de fonctionnement (sans les dépenses exceptionnelles) d'une année.

Elle était de 4 037 887 € - 3 235 805 € = 875 862 € pour la Commune d'Ascaïn au 31 décembre 2022.

L'épargne nette est la différence entre l'épargne brute et le remboursement du capital de la dette.

Elle s'élevait à 875 862 € - 312 689,40 € = 563 172,60€.



Capacité de désendettement

C'est le rapport de l'encours de dette à l'épargne brute. Ce ratio mesure l'endettement en nombre d'années d'épargne brute.

Il était de 3 201 028,14 € / 875 862 € = 3,65 années au 31 décembre 2022.

Pour information, 15 ans c'est la limite haute, qui marque le seuil du surendettement pour une collectivité locale, mais qui peut varier selon la typologie d'investissements. La zone dangereuse commence autour de 11-12 années. La capacité de désendettement est l'élément incontournable pour évaluer la situation financière d'une collectivité locale. Cependant, cet indicateur ne peut résumer à lui seul la totalité d'une analyse financière. En effet, une collectivité locale en phase d'investissement et donc d'endettement (ex : première phase d'un programme pluriannuel d'investissement) peut très bien accepter de laisser ce ratio se dégrader sur un ou deux exercices pour le ramener progressivement vers des niveaux acceptables.

Niveau des taux d'imposition en 2022

F.B.	26
F.N.B.	22,51

Ces taux n'ont pas varié en 2022.

La majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires est fixée à 60 % depuis janvier 2021.

Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Nombre d'agents de la commune (en activité au 1^{er} janvier)

	2020	2021	2022	2023
Titulaires et stagiaires	39	39	43	42
Apprentis, contractuels	2	2	0	1

Personnel non titulaire : des contrats de courte durée pour les remplacements d'agents en congé maladie dans les écoles.

Saisonniers : 30 (équivalent temps plein) durant l'été et vacances scolaires 2022.

La masse salariale totale s'élevait à 1 877 381,55 € en 2022 (dont régime indemnitaire : 174 038,56 €)

Principaux ratios de 2022 pour ASCAIN (issus de la maquette comptable M14)

Population totale au 1^{er} janvier 2022 (estimations INSEE) : 4 472 habitants

Nombre de résidences secondaires : 485

De 1 à 6 : ratios obligatoires pour les communes de + de 3 500 habitants De 7 à 10 : ratios obligatoires pour les communes de + de 10 000 habitants	Ascaïn	Moyenne natio. de la strate
1) Dépenses réelles de fonctionnement/population	696,72	845,00
2) Produits des impositions directes/population	542,39	468,00
3) Recettes réelles de fonctionnement/population	937,35	1047,00
4) Dépenses d'équipement brut/population	194,57	316,00
5) Encours de dette/population	715,79	731,00
6) DGF/population	85,51	154,00
7) Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement :	0,6025	0,5400
8) Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	0,8178	0,8820
9) Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	0,2075	0,3020
10) Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	0,7636	0,7000



Ascaïn, le 15 mars 2023

Le Maire,

Jean Louis FOURNIER